

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lambaréné : elle tue un nourrisson et cache le corps dans un fût

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

EUGÉNIE Hermance Apeghe, une jeune fille de 20 ans, a tué à coups de balai, Emmanuela Zota, le fils de sa voisine. Un nourrisson âgé d'un an. Le drame s'est joué dimanche 1er octobre dernier, au village Medang-Nkoghe, situé à une trentaine de kilomètres de Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué.

La meurtrière présumée explique son acte par le fait que la mère du petit garçon lui manquait régulièrement de respect. Elle a donc voulu se venger de cette dernière en tuant son fils, rapporte une source proche du dossier, jointe au téléphone par notre rédaction. Selon notre source, le jour du drame, la mère du bébé s'est rendue tôt le matin au champ. En partant, elle laisse l'enfant avec son père. En milieu de journée, le nourrisson sort de la maison pour jouer dehors comme à son habitude. Puis soudainement, Eugénie Hermance Apeghe est apparue pour s'en prendre à l'enfant. Avec un balai qu'elle tenait entre les mains, elle avance vers l'enfant qu'elle va violemment frapper à la tête à plusieurs reprises, confie notre source. Le nourrisson tombe raide sur le sol, saignant du nez. C'est à ce moment qu'Eugénie Hermance Apeghe ramasse le corps et le cache dans un demi-fût rempli d'eau, situé derrière la maison familiale d'Emmanuelle Zota, avant de s'enfuir.

Le corps du nourrisson est découvert quelques heures après par le père de l'enfant qui alerte aussitôt le village. Évidemment, les habitants portent automatiquement leur soupçon sur la jeune fille.

Informés du meurtre les gendarmes postés à quelques kilomètres du village interviennent et interpellent Eugénie Hermance Apeghe qui sera conduite à Lambaréné. Au terme de plusieurs jours d'audition elle finit par avouer son crime. La semaine prochaine, elle sera présentée au parquet de Lambaréné.



Photo: AEE

Le drame s'est déroulé à une trentaine de kilomètres de la ville de Lambaréné.

Port-Gentil : deux amis s'étripent pour une histoire de chanvre indien

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

DEUX amis de longue date se sont poignardés à Port-Gentil, pour une histoire de chanvre indien. Il s'agit de Daniel Ombi Opimba, âgé de 29 ans, demeurant au lieu-dit "Chez Akim" et Aaron Adrien Mbadinga Ikame, 21 ans, domicilié dans la zone du carrefour Asecna, deux quartiers situés dans le 2e arrondissement de la cité pétrolière.

De source judiciaire, la scène s'est déroulée dans la journée du 22 septembre 2023. Daniel Ombi Opimba et Aaron Adrien Mbadinga Ikame sont deux grands consommateurs de cannabis. Sauf que le premier est un dealer. Il vend son produit aussi bien à d'autres consommateurs qu'à son ami Aaron Adrien Mbadinga Ikame. C'est ainsi que ce dernier s'est rendu au lieu d'achat pour s'en procurer. Durant la transaction, un petit malentendu éclate entre les deux amis. Mais très rapidement celle-ci dégénère en bagarre. Pendant les hostilités, Daniel Ombi Opimba se saisit d'un couteau de cuisine et le plante dans la main de son ami. Le malheureux aura deux veines sectionnées, selon le bilan médical établi par le médecin. Mais, Aaron Adrien Mbadinga Ikame,



Photo: Jean Paulin Allogo

Daniel Ombi Opimba, dans les locaux de la PJ.

bien que blessé réussit tout de même à maîtriser son ami avec le couteau et le blesse légèrement aux côtes et au bras avec sa propre arme. Informée, l'antenne provinciale de la Police judiciaire (PJ) de l'Ogooué-Ma-

ritime va se rendre sur les lieux pour mettre la main sur les deux individus. Aaron Adrien, qui saignait abondamment, est conduit à l'hôpital. Une fois son état stabilisé au bout de quelques jours, il rejoint son ami en garde à vue

dans les locaux de la Police judiciaire. Déférés mercredi dernier devant le parquet de Port-Gentil, tous les deux ont été placés sous mandat de dépôt à la prison du Château par le magistrat instructeur.